

Lettre Infos du SNUipp-FSU 66

Jeudi 9 février 2023

Sommaire de la lettre d'infos :

- **Carte scolaire** : réunion reportée !
- **Réforme des retraites, manifestation énorme le 11 janvier !**
- Réforme des retraites : les actions à venir
- COVID : du changement
- **Stage de formation syndicale avec Philippe Meirieu**
- **Infos administratives** : temps partiel 2023/2024, congé de formation 2023/2024, disponibilité 2023/2024, allègements de service 2023/2024
- Adhérer au SNUipp-FSU 66 pour 202

Agenda :

- Jeudi 9 février : **CSA-SD carte scolaire 1^{er} degré, ouvertures et fermetures de classes 2023** (la CAPD recours rendez-vous de carrière prévue ce jour est reportée par l'administration)
- Vendredi 10 février : débat public "les femmes grandes perdantes de la réforme des retraites" à 18h00 au Centro espagnol, organisé par le collectif Droits des femmes (FSU, CGT, Solidaires)
- Samedi 11 février : **manifestation intersyndicale à 14h30, lieu à définir à Perpignan.**
- Mardi 14 février 17h30 : RIS Perpignan école élémentaire Victor Hugo
- Jeudi 16 février 18h : réunion publique intersyndicale sur les retraites, université de Perpignan

Abandon de la réforme des retraites !

#PasUneAnnéeDePlus #PasUnEuroDeMoins

Carte scolaire : les représentants du personnel ne siègent pas !



Le CSA-SD (ex CTSD) où sont décidées les ouvertures et fermetures de postes devait avoir lieu ce jeudi.

Au questionnement de toutes les organisations syndicales, la DASEN a répondu qu'il n'y aurait pas de vote des représentants du personnel sur le projet de carte scolaire.

La réaction a été unanime : devant ce déni de dialogue social, l'ensemble des représentants a quitté la salle !

La réunion est donc reportée.

[Lire le communiqué intersyndical en cliquant ici.](#)

RETRAITES : samedi doit être énorme !



Samedi 11 février : l'occasion d'exprimer son désaccord sans perdre son salaire !
Tout le monde se doit d'être présent à Perpignan avec la famille, les amis, les voisins,
...

Samedi 11 février :
Manifestation à Perpignan
Départ 14h30
Place de la Victoire (au pied du Castillet)

A partir de 12h00 : moment festif avec grillade, concert, stands, buvette, crêpes, ... place de la Victoire

[Plus d'infos sur notre site Internet ici](#)

Retraites : la suite des actions



Vendredi 10 février :
Débat public, 18h au Centro Espagnol : « les femmes, grandes perdantes ».

Samedi 11 février :
Tractage devant les lycées Arago, Lurçat et Maillol (portes ouvertes).

Jeudi 16 février :
L'intersyndicale nationale propose une nouvelle journée d'action et de grève.

Les 3 zones se retrouveront le **mardi 7 mars 2023** en grève massive contre ce projet de réforme des retraites.

COVID : du changement



A partir du 1^{er} février, annulation de l'obligation :
- d'un isolement systématique pour les personnes testées positives au Covid-19,
- de réaliser un test de dépistage au deuxième jour pour les personnes « contact »
asymptomatiques.

A partir du 1^{er} mars 2023, les collègues reconnus comme personnels vulnérables sont tenu.es de rejoindre leur poste. En cas d'impossibilité de reprendre leurs fonctions, elles et ils se trouvent, sur prescription médicale, en arrêt maladie assujetti au jour de carence et au droit commun en matière de CMO.

Suspension du jour de carence pour covid : elle n'est plus applicable au 1er février 2023. Cela implique que **les collègues en arrêt du fait d'une affection covid se verront retirer un jour de carence**.

Quant au cadre sanitaire mis en place en septembre 2022 sur l'ensemble du territoire, il n'a pas évolué à ce jour.

La FSU continue, conformément à ses mandats, de demander la suppression du jour de carence dans la fonction publique dans les différentes instances où elle siège.

Stage avec Philippe Meirieu



Lors de la dernière université d'automne, nous avons rencontré **Philippe Meirieu** qui était invité en qualité de « grand témoin ». Vous pouvez retrouver son intervention [en cliquant ici](#).

Retrouvez aussi [la courte vidéo](#) dans laquelle il explique pourquoi il fait **confiance au SNUipp-FSU** pour ces élections professionnelles.

Nous avons profité de ce moment pour lui proposer d'intervenir lors d'un stage dans notre département.

Cette journée aura lieu le vendredi 31 mars 2023 à Elne.

Intitulé du stage : « Enseigner : quel métier ? Pour quelle école et quelle société »

Etre enseignant, ça se construit, ça s'apprend, ça s'élabore. Avec nos collègues, avec la recherche, avec ce que l'on est, avec ce que l'on fait, avec nos convictions et nos valeurs, avec ce que l'on sait et ce que l'on ne sait pas.

Date du Stage : vendredi 31 mars 2023

Lieu : Elne

Attention, places limitées : demande de préinscription auprès de la FSU 66, en complétant ce formulaire (cela nous permettra d'ajuster au mieux l'organisation). Nous confirmerons les inscriptions autour du 10 février : tu pourras alors saisir la demande sur Accolad, ne pas la saisir dès maintenant.

Administratif



Mouvement 2023 : postes spécifiques et à profil :

Attention ! Date limite d'envoi du dossier de candidature le **16 février 2023** !

[La circulaire, les fiches de candidatures, les fiches de postes, disponibles ici](#)

Mouvement 2023 : demande au titre du handicap :

Attention ! Date limite de la demande auprès du docteur De Jong le **16 février 2023** !

[La circulaire, le certificat médical, la notice de renseignement, disponibles ici](#)

Demandes d'allègements de service :

La lettre, le certificat médical et le formulaire sont à adresser à la DRHE66 avant le **16 février 2023**

[La circulaire et les documents nécessaires disponibles sur notre site Internet ici](#)

Demandes de mise en disponibilité ou de réintégration à temps complet pour la rentrée 2023 :

Première demande et de disponibilité : date limite de demande 31 mars 2023

[La circulaire et les documents en téléchargement sur notre site Internet ici](#)

Demandes de temps partiels et de réintégration à temps complet pour la rentrée 2023 :

Attention ! La date limite officielle réglementaire de demande est bien le **31 mars 2023 !**

[La note de service, les formulaires, les explications sur notre site Internet ici](#)

Adhérer au SNUipp-FSU 66



- Parce qu'un jour, les collègues du SNUipp-FSU 66 vous ont donné **une info**, un conseil, **vous ont accompagné.e** lors **d'une audience**, ont soutenu **vos démarches** auprès de l'administration.

- Et parce qu'un jour, **d'autres collègues** en auront peut-être besoin.

- Parce que **vos représentant.e.s du SNUipp-FSU 66** sont des collègues qui partagent les mêmes interrogations que vous.

- Parce que vous pensez que le SNUipp-FSU 66 a besoin d'être renforcé pour **défendre le service public d'éducation** en toute indépendance grâce aux seules cotisations de ses adhérent.e.s.

- Parce que le SNUipp-FSU, c'est un syndicalisme de **propositions** mais aussi qui sait **(se)mobiliser**.

- Parce que comme d'autres droits, **le droit syndical** n'est jamais définitivement acquis et qu'il mérite d'être préservé.

Parce que vous pensez qu'ensemble on est plus forts, rejoignez-nous !

Plus nombreux et nombreuses, plus fort.es ! **Vous comptez sur nous, nous comptons sur vous !**

Je renforce le collectif du premier syndicat des écoles au niveau national ainsi que dans les Pyrénées-Orientales !

[Pour ces raisons et bien d'autres, rejoignez le SNUipp-FSU 66 pour 2022-2023 !](#)

[Se \(re\)syndiquer au SNUipp-FSU !](#)

Le **SNUipp-FSU 66**, c'est une équipe de 10 militant-es, collègues enseignant.es dans le département et en Andorre, déchargé-es d'une partie de leur temps de classe, qui se mettent au service des autres. Cet engagement, ils et elles l'ont sur le temps de service mais aussi et très largement en dehors pour accompagner des collègues convoqué-es par l'administration, répondre aux multiples mails et sollicitations, participer à des réunions, informer, renseigner, défendre, siéger dans les différentes instances, etc ... La force du **SNUipp-FSU 66**, c'est de pouvoir compter sur ses militant.es mais aussi sur les 25 membres du conseil syndical, ainsi que sur l'ensemble de ses syndiqué-es, pour élaborer les actions et les différents positionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité.

Rappel : 66% de la cotisation est déductible des impôts sous forme de crédit d'impôt.

Je me syndique  ICI

Pour nous suivre et nous contacter:

E-mail : snu66@snuipp.fr

Site internet du 66: <http://66.snuipp.fr/>

Site internet national : SNUipp-FSU National: <http://www.snuipp.fr>

Adresse: 18, rue Antoine Condorcet 66000 Perpignan

Permanences les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 17h, le mercredi matin de 9h à 12h

Téléphone: 04.68.50.78.44

 [snuippfsu66](#)  [@snuipp66](#)  [SNUipp-FSU 66](#)

Se rassembler pour mieux agir : et si vous vous syndiquez ?

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD